

34COM280 – Correction de l'exercice 43

EXERCICE 43

La société anonyme Le Manoir a procédé, le 15 mai N, à une double augmentation de capital simultanée :

- Par incorporation d'une partie des « Autres réserves » au capital avec distribution d'actions gratuites,
- Par émission d'actions nouvelles de numéraire.

Toutes les actions anciennes, gratuites et de numéraire, auront la même valeur nominale.

L'assemblée générale ordinaire annuelle, réunie le 1er mars N, a décidé d'attribuer un dividende unitaire de 25,00 € aux 30 000 actions.

Travail à faire :

Compte tenu des renseignements qui vous sont fournis en annexe : retrouver les conditions de la double augmentation de capital :

- Nombre d'actions gratuites attribuées,
- Nombre d'actions de numéraire émises,
- Prix d'émission des actions de numéraire.

Annexe - Extraits des bilans de la SA Le Manoir

POSTES (extrait en euros)	Au 31 décembre N avant répartition	Au 31 décembre N-1 avant répartition
Capital social	16 000 000,00	6 000 000,00
Prime d'émission	2 400 000,00	-
Réserve légale	483 250,00	324 000,00
Réserves réglementées	210 000,00	120 000,00
Autres réserves	2 850 000,00	4 650 000,00
Report à nouveau (solde créditeur)	2 750,00	17 000,00
Résultat de l'exercice	4 217 000,00	3 185 000,00

34COM280 – Correction de l'exercice 43

Augmentations de capital par émission d'actions et par incorporation de réserves

Conditions de la double augmentation de capital

Calculs préalables : reconstitution de la répartition du résultat de l'exercice N-1

Bénéfice de l'exercice	3 185 000,00
Réserve légale : 5 % de 3 185 000 ou (483 250 – 324 000)	<159 250>
Report à nouveau de N-2	17 000,00
BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE	3 042 750,00
Réserves réglementées (210 000 – 120 000)	<90 000>
Reste à répartir	2 952 750,00
Dotation aux autres réserves	< x >
Dividendes distribués (25,00 × 30 000)	<750 000>
Report à nouveau fin N-1	2 750,00

La dotation aux autres réserves est donc de : $x = 2\,200\,000\,€$

Variations du poste « Autres réserves »

Valeur du poste au 31.12.N-1 avant répartition	4 650 000,00
+ Dotation lors de la répartition du résultat N-1	+ 2 200 000,00
– Fraction capitalisée en N	– x
= Valeur du poste au 31.12.N avant répartition	2 850 000,00

La somme portée au poste capital est donc de $x = 4\,000\,000,00\,€$

Analyse de l'augmentation de capital

Valeur du poste capital avant toute augmentation	6 000 000,0
+ Réserves capitalisées	+ 4 000 000,00
+ Émission d'actions de numéraire	+ x
= Valeur du poste capital après la double augmentation	16 000 000,00

Le montant de l'augmentation de capital en numéraire est donc de $x = 6\,000\,000,00\,€$

Avant toute augmentation le capital avait une valeur de 6 000 000,00 € pour 30 000 actions, la valeur nominale d'une action est donc de 200,00 €.

Il a donc été émis 30 000 actions de numéraire ($6\,000\,000,00/200,00$) et 20 000 actions gratuites ($4\,000\,000,00/200,00$).

Prix d'émission La prime d'émission unitaire est de $2\,400\,000 / 30\,000 = 80,00\,€$ Le prix d'émission d'une action de numéraire est donc de : $200 + 80 = 280,00\,€$.